



Déclaration liminaire du SNUipp-FSU Conseil de formation du 23 juin 2016



Où en est-on avec la formation initiale ?

Pour la deuxième année consécutive, le SNUipp-FSU a mené une enquête en ligne auprès des professeurs des écoles stagiaires, afin de donner à voir la réalité de leurs conditions de formation et d'entrée dans le métier. 1340 collègues sur 12 000 y ont répondu cette année. Depuis l'année dernière, la situation s'est-elle améliorée ? Les difficultés rencontrées l'an passé étaient-elles liées à une mise en place de la réforme trop rapide ? Non. Au regard des résultats, les professeurs des écoles stagiaires continuent de vivre une entrée dans le métier très difficile, stressante, fatigante et une surcharge de travail conséquente les empêchant d'apprendre sereinement leur métier.

Comme l'an passé, on retrouve les mêmes préoccupations :

- Des stagiaires surchargés qui déclarent en moyenne travailler 48h35min par semaine.
- Des stagiaires insuffisamment préparés à prendre la responsabilité d'une classe. Ils sont 85 % à ne pas y être prêts notamment par rapport à la gestion de la difficulté scolaire et la prise en compte de l'hétérogénéité.
- Des stagiaires qui se sentent toujours aussi débordés (à 72%) et stressés (à 62,5%).
- Des stagiaires, qui pour 19 % d'entre eux n'ont pas vu de classe avant leur première rentrée. Ils étaient un quart l'an passé
- Des stagiaires, qui pour 39 % d'entre eux (38% en 2015) déclarent ne pas avoir suivi de master d'enseignement. Ces stagiaires n'ont donc pas eu de formation avant la prise en main d'une classe et n'ont au final qu'une année de formation, amputée par un stage en responsabilité à mi-temps.
- Plus de 40% des stagiaires sont déjà titulaires d'un master ou ne sont pas tenus d'en obtenir un. Les ESPE mettent en place des formations dites adaptées, sans moyens suffisants, ce qui se traduit parfois par des formations tronquées ou qui ne répondent pas réellement aux besoins de ces stagiaires. Des difficultés déjà rencontrées, qui montrent que les ESPE ne sont toujours pas en capacité de prendre en compte la diversité des parcours des étudiants.

Concernant les contenus de formation, $\frac{3}{4}$ des stagiaires restent insatisfaits des modules concernant la pratique pédagogique et la gestion de la classe ou l'initiation à la recherche.

Côté visite des tuteurs, seul un tiers des stagiaires ont bénéficié de plus de 3 visites sur l'année. De plus, le « binôme » de tutorat normalement prévu dans la formation n'est pas opérationnel : les tuteurs de terrain et ceux de l'ESPE n'ont pas de temps dégagé pour se rencontrer et échanger sur le suivi des stagiaires.

Dernier point : les déplacements quotidiens pour se rendre à l'ESPE ou à l'école, parfois longs, qui s'ajoutent à la charge de travail et ne sont pas défrayés, dans notre académie, à la hauteur de ce qu'ils coûtent !

Au final, force est de constater qu'il y a bien un vrai problème structurel et organisationnel de la formation. Pour le SNUipp-FSU, la remise à plat de la réforme de la formation est absolument nécessaire pour améliorer les conditions de formation des stagiaires et de travail des formateurs.

La première des évolutions à engager est le retour à un concours en fin de L3 afin de dégager deux vraies années de formation pour les stagiaires qui doivent pouvoir effectuer de stages en responsabilité n'excédant pas un tiers de l'année. L'entrée dans le métier doit être progressive avec une année de T1 à mi-temps et de réels compléments de formation en T2 et dans le cadre de la formation continue. La seconde évolution passe par un cadrage national de la formation. Actuellement, les écarts de volume de formation entre ESPE sont importants et les contenus disparates. Ensuite, il est nécessaire de développer les liens entre formateurs de terrain et ESPE, les PEMF doivent avoir les moyens d'assurer leur mission et être pleinement associés à la formation initiale dans les ESPE.

Sur tous ces points, le SNUipp est force de proposition et continue de revendiquer ces changements indispensables à une formation initiale de qualité. Il est d'ailleurs temps que le ministère s'en préoccupe ! En effet, depuis 2013, tous les concours ont été marqués par des pertes de recrutement. Cette situation, insupportable, va se reproduire pour la session 2016, le nombre d'inscrits au CRPE est insuffisant au regard du nombre de postes: les ratios restent dégradés, en particulier dans les académies les moins attractives.

Quels constats en cette fin d'année côté formation continue ?

Au plan national, nous le rappelons à chaque conseil de formation, il y a le discours médiatique et les faits qui parlent d'eux-mêmes : l'investissement budgétaire n'a pas évolué depuis la dernière mandature. Le « *plan exceptionnel de formation continue* » annoncé par la ministre de l'Éducation le 22 janvier n'aura pas lieu. La DEGESCO a tout juste annoncé qu'une partie des créations de postes à la rentrée servira à abonder les brigades de remplacement pour dégager l'équivalent d'une demi-journée supplémentaire de formation par enseignant.

Le ministère oublie deux choses : le non remplacement actuel conséquent et l'absence de « financement » des mesures d'augmentation des décharges de direction neutralisent dans l'œuf ces belles intentions. Sans un réel coup de booster en termes de moyens, les perspectives de remplacement ne pourront guère s'améliorer.

Au plan départemental, les évolutions demandées par le SNUipp depuis plusieurs années et finalement actées ont modifié la demande de formation continue cette année. En effet, connaître les lieux, dates, thèmes, déroulés et intervenants des stages a permis à nos collègues de se projeter dans les actions de formation proposées. Les candidatures libres sont en hausse, cela démontre l'intérêt et l'appétence de la profession pour la formation continue. Le retour à un traitement paritaire des candidatures en début d'année a permis à tous (formés et formateurs) d'anticiper et de redonner de la transparence à une opération qui en avait hautement besoin.

Néanmoins, ces avancées ne préjugent pas d'un départ effectif en stage pour nos collègues : la question du potentiel de remplacement reste entière. C'est pourquoi le SNUipp revendique la création d'une brigade spécialement dédiée au remplacement en stages de formation continue à l'image du dispositif qui existait dans le département jusqu'en 2003. D'autre part, la question de la densification en contenu et en volume de la formation continue en Ardèche reste entière. Il est impératif qu'à la richesse des intervenants actuels soit ajoutée celle de la recherche. C'est une demande forte des enseignants ardéchois exprimée à travers l'enquête départementale menée par le SNUipp en 2015 dans le cadre de ses réunions d'information syndicale.

Le Conseil de formation du 11 mars dernier a d'ailleurs acté le principe d'un recensement des priorités et besoins de formation de nos collègues. Si cette première forme de remonté reste à améliorer sur la forme, elle constitue néanmoins un premier pas important pour notre profession qui aspire à ce que ses besoins soient entendus. Reste à pouvoir les analyser dans le cadre d'un groupe de travail restreint précédant la tenue du conseil de formation. C'est ce que prévoient les textes le régissant : une commission permanente peut associer des représentants des services départementaux, des formateurs de l'ESPE, des PEMF, des personnels, être régulièrement consultée et rendre compte de ses travaux au Conseil de Formation. **Parce que nous croyons à l'intelligence collective et au nécessaire développement du lien entre les différents acteurs de la formation en Ardèche, parce que la formation doit être au centre des priorités départementales, nous demandons la mise en place de cette commission permanente pour anticiper toutes les questions liées à la formation. Le SNUipp-FSU y sera force de propositions au regard des débats qu'il a avec la profession.**